Ref. formation 202211151609

Infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) - Niveau 1, formation de base (niveau P1)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
DR Entreprises Nouvelle-Aquitaine
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Connaissances en Électricité ;Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation permet aux professionnels d'être en conformité avec la réglementation. Suivant le décret n°2017-26 du 12 janvier 2017 article 22 : les points de recharge pour véhicules électriques sont installés par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail. A l'exclusion des infrastructures d'une puissance totale inférieure ou égale à 3,7 kW installées dans un bâtiment d'habitation privé ou dans une dépendance d'un bâtiment d'habitation privé ou dont la fonction principale n'est pas de recharger des véhicules électriques et qui ne sont pas accessibles au public, les infrastructures de recharge sont installées par des professionnels titulaires d'une qualification pour l'installation desdites infrastructures de recharge délivrée par un organisme de qualification accrédité. A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :Comprendre les enjeux de ce marché,Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,Identifier les réglementations en vigueur,Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE,Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique,Mettre en oeuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.

Contenu et modalités d'organisation

Contenu de la formation :Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules,Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire,Présentation des différents matériels disponibles,Adaptation de l'installation électrique chez le client,Mise en service des bornes chez les clients,Tester et faire la recette de l'installation,Paramétrage du contrôle d'accès au travers des interfaces disponibles. Modalités pratique de la formation :Formation présentielle en salle.Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel.Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique).

Commentaires sur la durée hedmomadaire
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00333009	du 31/10/2023 au 31/10/2023	Limoges (87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES ROMANET		Non éligible	FPC
00333010	du 29/11/2023 au 29/11/2023	Limoges (87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES ROMANET		Non éligible	FPC
00333011	du 05/12/2023 au 05/12/2023	Limoges (87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES ROMANET		Non éligible	FPC